

Procès-verbal du conseil municipal de Séranvillers-Forenville du 18 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit février à 20 heures,
Le Conseil Municipal, s'est réuni dans la salle des fêtes.

Présents : MM. - Jean-Pierre CHRZAN - François-Xavier LENOTTE - Frédéric DESMEE - Olivier CANONNE - Guy BRIDAULT - Mmes Marie-Bernadette BUISSET LAVALARD - Marie-France BRUNEAU - Sophie CORREIA

Absent excusé : Rosa MARTIN - Vincent BUISSART

Procuration : Rosa MARTIN à Marie-Bernadette BUISSET- Vincent BUISSART à Jean-Pierre CHRZAN

Monsieur Frédéric DESMEE est nommé secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/12/2021

Le procès-verbal de la réunion du 14/12/2021 est adopté **à la majorité**.

I – Cotisation DECI (défense extérieure contre l'incendie)

Délibération n° 0002_2022

Il s'agit d'une cotisation de 2095 € TTC imputée et répartie sur les factures d'eau (Noréade) des administrés.

Madame le Maire propose que la commune prenne en charge cette somme.

Adopté à l'unanimité.

II – Subvention 2021 AJR

Délibération n° 0001_2022

Suite à une erreur d'écriture, le mandat de paiement a été rejeté.
L'AJR n'a donc pas reçu sa subvention 2021.

Madame le Maire demande si le conseil est d'accord pour régulariser.

Adopté à l'unanimité.

III - AUTORISATION DE MANDATEMENT SUR CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Délibération n° 0003_2022

Afin d'assurer la continuité du service public, entre deux exercices budgétaires et ne pas compromettre l'exécution d'opérations d'investissement, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code général des Collectivités Territoriales, à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 dans la limite des 25 % des crédits ouverts au budget 2019. Cette autorisation vaut jusqu'à date de vote du budget primitif, soit au plus tard le 30 avril 2020.

Le montant et l'affectation des crédits sont détaillés dans le tableau suivant :

Article	Libellé nature	Budget 2021 en €	Anticipation sur crédits 2022 en €
20	Frais d'étude, de recherche	2 000.00	500 .00
CHAPITRE 20		2 000.00	500.00
212	Agencements et aménagements de terrains	100 000.00	25 000.00
2131	Bâtiments publics	10 000	2 500.00
2138	Autres constructions	6 090.00	1 522.50
2151	Réseaux de voirie	100 000.00	25 000.00
21538	Autres réseaux	4 000.00	1 000.00
2156	Matériel outillage incendie	7 500.00	1 875.00
2158	Autres installations	3 000.00	750.00
2184	Mobilier	4 000.00	1 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000.00	7 500.00
CHAPITRE 21		264 590.00	66 147.50

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 dans la limite des 25 % des crédits ouverts au budget 2019. Cette autorisation vaut jusqu'à la date de vote du budget primitif, soit au plus tard le 30 avril 2020.

IV – Questions diverses

CIMETIERE

La fontaine à eau est installée. Un affichage pour l'accès des personnes à mobilité réduite est prévu sur le grillage.

Des arbustes ont été ajoutés dans l'angle.

CALENDRIER

La longue absence de la secrétaire de Mairie pèse sur l'organisation actuelle et à venir (budget, élections présidentielles...) Madame le Maire compense autant que faire se peut.

COMMISSION DES TRAVAUX

Réflexion à mener pour de nouveaux travaux, en prenant en compte les subventions possibles.

TERRE DES JEUX 2024

Frédéric DESMEE fait part d'une demande du Comité Départemental Olympique du Nord quant à une adhésion de 100 € annuel qu'il souhaite soumettre au budget 2022.

Ce comité est un partenaire précieux (mises en relation diverses, participation financière, mise à disposition de matériel...) pour organiser des activités sportives dans la commune.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme La Maire déclare la session close.

La séance est levée à 21h.